

## Développement Durable et Qualité Environnementale en Aménagement du Territoire, Urbanisme, Architecture et Construction

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Domaine de la construction, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.**

La formation est multi-acteurs, pluridisciplinaire, basée sur des retours d'expériences en alternance avec des apports théoriques et des modules techniques et des études de cas pratiques.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **K1802**, **F1101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **09/09/2003**

Mots clés : **INNOVATION SOCIALE**,  
**APPROCHES COLLABORATIVES**,  
**EFFICACITE ENERGETIQUE**,  
**CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DURABLE**

### Identification

Identifiant : **2869**

Version du : **17/10/2017**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Certificat Supérieur de Spécialisation DDQE " Développement et Qualité Environnementale en Aménagement du Territoire, Urbanisme, Architecture et Construction "**

Non formalisé :

- **\* Une signature du certificat par le Conseil Régional d'Alsace \* Une signature du certificat par le Conseil Régional de Lorraine \* Une signature du certificat par l'Institut de recherche du bâtiment de la Fédération Française du Bâtiment de Champagne-Ardenne \* Des subventions du Ministère de la Culture entre 2003 et 2011 \* Des subventions des Conseils Régionaux Alsace, Lorraine, Champagne Ardenne, Franche-Comté entre 2003 et 2011 \* Des subventions des Conseils Régionaux des Ordre des Architectes d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et**

**Franche-Comté entre 2003 et 2011 \***  
**L'organisation de la formation dans les écoles d'architecture de Strasbourg, Nancy, \***  
**L'organisation de la formation dans les conseils régionaux des ordres des architectes à Lyon, à Besançon, à Dijon \***  
**L'organisation de la formation dans les locaux de la Ville de Montreuil \***  
**L'organisation de la formation dans les locaux de l'Institut de recherche du bâtiment de la Fédération Française du Bâtiment de Champagne-Ardennes**

## Descriptif

### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Permettre aux professionnels de prouver dans le cadre de leurs réponses à appels d'offre ou des consultations qu'ils sont formés à intégrer la qualité environnementale et le développement durable dans leur pratique professionnelle

### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- La labellisation par la Branche architecture « Label Formation – Branche Architecture »

### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

**Savoir aborder, diriger et coordonner** un projet de construction (neuf et ancien) ou d'aménagement en intégrant une démarche de développement durable sur les plans environnemental, énergétique, économique et sociétal

**Construire** un argumentaire et **élaborer** des outils collaboratifs de conception.

**Conseiller** un projet de construction (neuf et ancien) ou d'aménagement pour intégrer une démarche de développement durable sur les plans environnemental, énergétique, économique et sociétal

**Répondre à un appel d'offre** en intégrant une démarche de développement durable sur les plans environnemental, énergétique, économique et sociétal

**Réaliser un appel d'offre** en intégrant une démarche de développement durable sur les plans environnemental, énergétique, économique et sociétal

**Identifier** de nouveaux axes d'intervention liée au développement durable pour un projet de construction ou d'aménagement

## Public visé par la certification

- Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage de la construction et de l'aménagement publique et privée (architectes, artisans, chargée de projet/chef de projet/ingénieur en bureau d'étude, agent territoriale, chargé de projet service de construction et d'aménagement de collectivité, assistant à maîtrise d'ouvrage)

**Sélectionner** des fournisseurs, sous-traitants, prestataires intégrant une démarche de développement durable sur les plans environnemental, énergétique, économique et sociétal

**Mobiliser** des réseaux d'acteurs compétents (en synergie avec des réseaux professionnels constitués, BBD en Bourgogne, VAD et le Cluster Eco-Energies en Rhône-Alpes, Ekopolis en IdF, le CLER etc.)

**Mobiliser** des collaborations professionnelles avec les autres participants à la formation (stagiaires, intervenants), dans l'optique de réponses à appels d'offres communes, à des groupements d'entreprises etc.

## Modalités générales

La formation dure 20 jours et se déroule deux jours par mois pendant 9 mois. Un voyage d'étude de trois jours en France et à l'étranger est intégré au programme, ainsi qu'une journée de soutenance d'un mémoire de fin de formation réalisé en groupe ou individuellement.

## Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

L'adhésion à un réseau de professionnels identifié et distingué par la certification DDQE ayant développé une culture et un langage communs est l'objectif de la formation DDQE, c'est ainsi participer à la constitution d'une communauté d'acteurs compétents et engagés sur les questions de qualité environnementale, et reconnue comme telle.

Avoir les outils, contacts, réflexes, une approche critique, une vision globale pour piloter un projet en qualité environnementale

### Pour l'entité utilisatrice

Entités utilisatrices « employeurs de salariées certifiées » :

des salariés au fait de l'actualité liées aux dernières réglementations et une culture théorique et technique qui va au-delà-des exigences réglementaires.

Un réseau d'intervenants (ingénieurs, architectes, urbanistes, paysagistes, artisans) avec qui constituer des équipes de réponse à appel d'offre

un réseau de professionnels formés identifiés et qualifiés pour répondre à des appels d'offres exigeants en matière de qualité environnementale

Entité utilisatrice « partenaires de la formation » :

Participer à la réflexion sur le contenu des programmes de formation DDQE, Contribuer à la montée en compétences des professionnels sur leur territoire, et ainsi assurer de meilleurs débouchés

Légitimer les démarches et investissement de formation engagés par les professionnels suivant nos formations DDQE en leur délivrant un certificat (avec le partenariat mentionné, et leur signature apposé)

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Le diplôme d'architecte (DPLG, HMONP), un diplôme de niveau I ou II, reconnu par l'Etat, ou l'exercice d'une fonction justifiant de la compétence professionnelle et de l'intérêt/du besoin pour la formation.

Des entretiens préalables à l'inscription du stagiaire sont menés par notre équipe pour identifier les besoins de formation du professionnel, leur adéquation aux apports de la formation DDQE, et si les expériences professionnelles du stagiaire lui permettront de suivre de cette formation.

### Compétences évaluées

#### Les compétences évaluées :

**Capacité à aborder** un projet de construction (neuf et ancien) ou d'aménagement en intégrant une démarche de développement durable sur les plans environnemental, énergétique, économique et sociétal

**capacité à construire** un argumentaire et d'expliquer des choix d'aménagement ou de construction liés aux problématiques énergétiques, environnementales et sanitaires actuelles

**Capacité à conseiller** un projet de construction (neuf et ancien) ou d'aménagement pour intégrer une démarche de développement durable sur les plans environnemental, énergétique, économique et sociétal

**Capacité à identifier** de nouveaux axes d'intervention liée au développement durable pour un projet de construction ou d'aménagement

**Capacité à mobiliser** des réseaux d'acteurs et des collaborations professionnelles dans l'optique de réponses à appels d'offres communes, à des groupements d'entreprises etc.

**Capacité à intégrer dans leurs réflexions** dès la phase de programmation ou de conception d'un projet, les problématiques énergétiques, climatiques, environnementales et sanitaires, et les solutions envisagées

**Capacité à utiliser** les outils mis à disposition dans le cadre de la formation : logiciels (éclairage naturel et bioclimatisme, outil d'aide à la conception ...), outil pratique (élaboration d'un masque solaire etc) et centre de ressources.

#### L'acquisition de SAVOIRS:

### Centre(s) de passage/certification

- Conseil Régional de l'Ordre des architectes Rhône-Alpes, 7 rue Duhamel, 69002 LYON
- - Conseil Régional de l'Ordre des architectes Bourgogne, résidence Osiris, boulevard Winston Churchill, 21000 Dijon
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, 6-8 boulevard du Président Wilson 67000 Strasbourg
- Conseil Régional de l'Ordre des architectes Alsace, 5 rue Hannong, 67000 Strasbourg
- Maison des associations 35/37 avenue Jean-Jaurès, 93100 Montreuil
- Mairie de Montreuil, 1 place Jean-Jaurès, 93100 Montreuil

\*Connaître les problématiques énergétiques, climatiques, environnementales et sanitaires actuelles liées au domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

\*Connaître les solutions et systèmes constructifs, les matériaux et techniques actuels qui répondent aux problématiques identifiées

\*Connaître les outils de planification et méthodologies pour accompagner une démarche d'urbanisme durable afin de répondre aux problématiques identifiées dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement, et de la construction

\*Identifier les leviers socio-économiques des projets sur lesquels il est possible d'avoir prise pour valoriser socialement le projet

\*Identifier l'intérêt et la plus-value d'intégrer l'utilisateur dans les projets d'aménagement et de construction

## **Le développement d'un SAVOIR-ETRE :**

\*Aborder et manager un projet de construction ou d'urbanisme dans une démarche prospective, en intégrant des exigences environnementales et sociales

\*Comprendre la nécessité d'une approche transversale et pluridisciplinaire, et faire évoluer en conséquence sa pratique professionnelle

\*Développer un réseau d'acteurs compétents dans le domaine DDQE

## *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

expertise équivalent niveau I

La validité est Permanente

### **Possibilité de certification partielle : non**

Matérialisation officielle de la certification :

Remise en main propre d'un document papier et informatique attestant de la certification par l'organisme la scop les 2 rives.

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Environ 1300 professionnels formés depuis 2003. Chaque année environ 45 professionnels obtiennent le certificat DDQE

### *Autres sources d'information*

sur le site de l'organisme certificateur : [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

sur le site internet de la branche Architecture :

sur le site national de l'ordre des architectes

sur le site du réseau pour la transition énergétique CLER

sur le site du centre de ressource pour la construction et l'aménagement durable en rhône-alpes

sur le site du centre de ressource pour la construction et l'aménagement durable en ile-de-france  
sur le site du centre de ressource pour la construction et l'aménagement durable en bourgogne  
sur le site du CAUE 67 en alsace